

JOURNAL DE QUEBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Prix des Annonces.

Six lignes de petit-texte... 2/6
Audeus de six lignes et pas plus de dix... 3
Pour chaque ligne audeus de dix... 0/4

On fait une escompte libérale pour les annonces d'une grande étendue et selon le nombre d'insertions.

JOS. CAUCHON, rédacteur en chef.
AUGUSTIN CÔTÉ, gérant.

On s'abonne

à Québec, au bureau du Journal, près l'Archevêché;
à Paris, chez Hector Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec. Voir l'avis à la fin de la quatrième page.

PAIX DE L'ABONNEMENT.

Pour le Canada, par an, sans les frais de poste... 1 louis.
Pour Paris, y compris les frais de poste jusqu'à Londres, par an... 35 francs

VINGT-UN ANS APRES 1793. (1)

III
LOUIS LEMESLE
Ma mère est folle, pensa Louis Lemesle en voyant que toutes les portes du château étaient ouvertes; il n'y a plus possibilité maintenant d'empêcher le pillage; tâchons seulement qu'il ne dure pas longtemps.
Et il entra dans le vestibule d'un pas ferme et délibéré: Adrienne l'y attendait.
"Ma mère, lui dit-il en désignant du geste les hommes à figures sinistres qui se pressaient derrière lui, voilà de braves patriotes qui viennent s'arrêter par eux-mêmes s'il n'y a pas d'armes cachées dans le château.
— Puisque tu n'as pas su les convaincre qu'il n'y en a jamais eu, répondit la femme de charge avec une froide indignation, ils n'ont qu'à chercher partout. J'ai ordre de ma maîtresse, qui est aussi ta tante, monsieur le maire, de les bien recevoir. Entrez, messieurs, ajouta-t-elle en se rangeant de côté pour démasquer complètement le passage: ce grand escalier monte aux appartements de réception; celui-ci descend dans les souterrains; ce corridor mène aux archives qui renferment aussi l'argenterie; cet autre va aux cuisines; vous y trouverez les meilleurs vins de nos caves et tous les verres de la maison à votre service. Soyez les bienvenus, braves gens! le noble château de Marelles n'a jamais refusé son hospitalité à personne.
A ces paroles si dignes, si fermes, si calmes, toutes les têtes se découvrirent par un mouvement spontané: le pillage n'était plus guère possible, et la Providence venait de permettre dans ses vues impénétrables que les coupables projets de Louis Lemesle fussent leur réussite aux vertus de sa mère.
" Citoyens, dirent les hommes qui entouraient Louis, nous allons annoncer à nos camarades qui sont dans la cour que le château de Marelles est sous la protection des patriotes, et que le premier qui pillera sera puni comme traître à la république; nous rentrerons ensuite pour visiter les souterrains.
Ils se retirèrent en effet, et Adrienne demeura seule avec son fils pendant quelques instants.
" Tu vois, lui dit-elle, que ce peuple serait honnête si, au lieu de stimuler ses mauvaises passions, on faisait un appel à ses bons sentiments. Louis! Louis! tu es bien coupable!
— Ne vous flatter pas encore, ma mère; il y a dans cette foule des gens qui n'entendent pas raison. Écoutez ces cris, ces murmures! rien n'est fini.
Louis Lemesle ne se trompait pas; les hommes qu'Adrienne avait émus par son langage trouvaient une opposition formidable parmi ceux qui étaient restés dans la cour; deux partis s'étaient formés, et ils allaient en venir aux mains.
La femme de charge, que son premier succès rendait confiante, parut sur le perron du château.
" Braves gens, dit-elle d'une voix ferme et retentissante qui couvrit toutes les clameurs; si on veut vous faire croire qu'il y a ici des armes cachées, on vous trompe; mais si on vous assure qu'on ne veut pas vous recevoir, on vous trompe encore davantage. Entrez tous dans cette demeure, vous y trouverez bon accueil; ceux qui n'ont jamais fait de mal à personne n'ont rien à redouter de qui que ce soit.
— Vive la République! crièrent ceux qui ne voulaient plus le pillage.
— Mort aux aristocrates! répondirent les autres, à chaque instant moins nombreux.
— Mais il n'y a plus d'aristocrates ici, reprit Adrienne avec une énergie toujours croissante. Il n'y avait ce soir qu'une pauvre femme mourante et deux petits innocents au berceau, qui ont été chercher un asile dans une chaumière. Voulez-vous donc que lorsqu'ils reviendront demain dans ce château, ils n'y trouvent plus même un lit pour reposer leurs corps brisés de fatigue?
— Non! non! nous ne le voulons pas! cria la foule, unanime à dater de ce moment. Faites venir du vin ici; nous n'entrerons pas dans le château.
— Ces paroles étaient à peine prononcées que deux tonneaux roulèrent du perron dans la cour. Louis Lemesle avait tout prévu, et pendant que sa mère haranguait les fédérés indécis, il était descendu à la cave avec le maire de Cirey et quelques hommes dont il était sûr.
En un clin d'œil les tonneaux furent mis debout et défoncés; le château était saisi par cette fois. Adrienne semblait radieuse. Hélas! Louis Lemesle triomphait aussi, et cependant son visage était plus sombre que jamais.
Pauvre peuple! tu serais toujours généreux si ceux qui te dirigent n'étaient pas souvent intéressés à te rendre criminel.
La femme de charge rassurée rentra dans la cuisine, suivie de Louis Lemesle, du maire de Cirey et de quelques notables des deux villages. Toutes les portes restèrent ouvertes; une fête populaire avait remplacé le pillage.
La neige avait cessé de tomber, et des milliers d'étoiles étincelaient dans l'azur sombre du ciel. Des feux avaient été allumés dans la cour, et, autour de ces feux, de joyeuses farandoles passaient et repassaient. Le cri de: Vive la République! troublait seul les échos de la vieille demeure féodale.
" Crois-tu maintenant que nos maîtres pourront revenir demain! dit à voix basse la vieille femme de charge à son fils.
— Demain est venu, ma mère, reprit Louis Lemesle en évitant de s'expliquer plus clairement.
— Pourquoi es-tu triste, mon ami! il me semble au contraire que la devrait être joyeux, car tu as agi en honnête homme.
Louis Lemesle baissa les yeux après avoir jeté à sa mère un regard qui la fit involontairement frémir.
" Le jour va bientôt paraître, dit-il après quelques instants de silence, et pendant que nos gens sont bien disposés il faudrait peut-être donner le signal du départ. Les feux s'éteignent, le vin diminue; défions-nous du froid et de la nuit.
Cette proposition était trop du goût d'Adrienne pour qu'elle songeât à la combattre; elle remercia son fils par un serrement de main rempli de tendresse et de reconnaissance.

" Partons, citoyens," reprit Louis en s'adressant à ses compagnons établis dans la cuisine.
" La république a suffisamment montré à ses ennemis qu'elle savait être grande et généreuse.
" Tout le monde se leva pour descendre dans la cour. Adrienne, avant de quitter la cuisine pour aller remercier les gens qui étaient restés au dehors, s'approcha d'une fenêtre qui donnait sur la forêt, dans la direction de la loge du père.
" Tout était calme de ce côté: il lui sembla même qu'une étoile plus belle que toutes les autres brillait au-dessus de l'asile où elle avait conduit sa pauvre maîtresse.
" Que le ciel les protège! dit-elle.
Et le cœur rempli d'une douce espérance, elle se dirigea vers la cour. La foule, rassemblée par les soins de Louis Lemesle, était prête à se mettre en marche. Adrienne parcourut les rangs en prononçant des paroles pleines d'affection et de gratitude. Si elle n'eût songé à sa maîtresse mourante et à son maître proscrit, elle aussi aurait crié: Vive la République!
" Citoyens, dit Louis d'une voix farouche, vous avez été généreux comme il convient à de vrais patriotes... déchargeons nos armes en signe de paix et de réjouissance.
Et il donna l'exemple en tirant en l'air le fusil qu'il portait sur son épaule.
" Vive la République! guerre aux traitres! respect aux femmes! crièrent les fédérés en déchargeant aussi leurs armes.
Quand le nuage de fumée qui accompagnait cette détonation fut dissipé, une clarté soudaine illumina le château dont les vitres resplendirent comme si le soleil avait subitement paru sur l'horizon.
" Le feu! dit une voix déchirante; c'était celle de la femme de charge.
Un moment de silence terrible suivit cette parole.
" Ce n'est pas le château qui brûle, cria la foule, avec une évidente satisfaction, c'est la forêt.
— Ce n'est pas la forêt, reprit un paysan, c'est la loge du père Banal.
Un cri de douleur retentit: la malheureuse Adrienne révélait ainsi l'asile de la comtesse.
" Courons, mes amis, dit-elle avec le délire du désespoir! il y a là une pauvre femme et deux enfants... ne voudrez-vous pas les sauver!
Et elle s'élança comme une lionne dans la direction de l'incendie. La foule la suivit en poussant des clameurs qui témoignaient de sa sympathie. Louis Lemesle resta en arrière pour fermer la grille du château.
" Mon Dieu! mon Dieu! nous arriverons trop tard! criait Adrienne, toujours en tête du rassemblement. Voyez, les flammes enveloppent la loge! les ruisseaux sont gelés! le toit s'écroule! oh! mon pauvre maître! oh! ma chère maîtresse! mais où est donc Louis! mes amis, hâtez-vous... hélas! voyez encore, la forêt est aussi en feu! le château brûle! toute la France n'est qu'un immense brasier!... plus vite! plus vite! ou nous arriverons trop tard. On dit que c'est vous, que c'est mon fils, que c'est moi peut-être!... grâce! grâce! mon Dieu.
L'infortunée Adrienne tombait évanouie de fatigue et brisée de douleur, à quatre pas de la loge qui s'écroulait et ne formait plus qu'un immense bûcher; tout était consommé.
Un hurlement de rage s'éleva du sein de la foule indignée. En ce moment il n'y avait pas un de ces hommes qui n'eût donné sa vie pour racheter celle de la comtesse et de ses deux enfants.
Tout-à-coup, à la clarté de l'incendie, on vit un individu qui fuyait à travers les champs.
" C'est l'assassin! cria-t-on: qu'il meure à l'instant même.
Et quelques-uns des jeunes gens les plus alertes s'étaient mis à la poursuite du fuyard, l'atteignirent et le ramenèrent près du brasier.
(A Continuer.)

Régime commercial de la France (1).
Quelquefois la prohibition doit faire place à un droit protecteur élevé, quelquefois un droit protecteur élevé doit faire place à un droit moindre, j'accorde tout cela; mais il faut toujours qu'on donne un intérêt à faire des choses; et vous avez un exemple sous vos yeux tout récent. Vous allez perdre une des plus belles productions, celle du lin; ce produit s'échappait du pays, et ce n'était pas seulement les fileuses à la main qui allaient perdre cela, c'était la France tout entière qui allait perdre 100 millions de produit; c'était le sol qui allait perdre une somme de 40 ou 50 millions de francs de lin et de chanvre.
Qu'avez-vous fait? L'empereur avait promis un million. Le million n'étant plus là, j'ai donné à M. Scribe une mission pour aller en Angleterre. Il a pris une machine. Il a été obligé de la cacher dans du suif; après des difficultés énormes, il est arrivé à Lille. Il avait dépensé une fortune honorablement acquise à construire son établissement. On a en pitié de ses efforts; on a vu que cette industrie allait nous échapper: on a accordé 5 p. 100. Savez-vous ce qu'on a fait? On l'a soutenu un peu. Quelques-uns l'ont imité, et en quelques années, en trois ou quatre ans, vous êtes arrivés à une production de 100 millions, qui a sauvé la production agricole en France et l'a dédomagée de la perte de ses fileuses à la main. (Très bien! très bien!)
Les libres-échangistes, eh, mon Dieu! j'en connais beaucoup qui, lorsqu'il s'agit d'être député, adoucissent beaucoup leur théorie... (Hilarité.) J'en connais beaucoup qui, lorsqu'ils auront à toucher aux tarifs, y regarderont de près. Il peut se succéder des gouvernements de telle ou telle forme, tant qu'il y aura de la liberté ici et que les intérêts seront sérieusement représentés, je ne crains rien, et si je combats ces théories ce n'est pas que je craigne prochainement un résultat fatal à notre industrie, mais j'ai vu que les théories dangereuses négligées, dédaignées, qu'on laissait passer, qu'on négligeait, se changeaient quelquefois en tempêtes. J'ai acquis, depuis quelques années surtout, cette expérience qu'il ne faut pas laisser le mal s'aggraver, qu'il faut le combattre en face; ce n'est qu'en le combattant en face qu'on l'arrête. (Très bien! très bien!)
Quant à moi, j'ai la conviction que je défends ici la véritable grandeur et la prospérité de mon pays; et si je fais tant d'efforts inutiles dans les discussions où je vois l'Assemblée, c'est que je ne le crois pas inutile pour l'intérêt du pays. (Assentiment.) Il ne faut pas laisser dire ce qui a porté si haut l'honneur et la grandeur commerciale de notre pays, c'est une ignoble coalition d'intérêts, et qu'il n'y a eu chez nous que l'aiguillon d'un solide intérêt. Non, cela n'est pas; il ne faut pas laisser dire cela. (Très bien! très bien!)
Maintenant, il faut parler un peu des nations étrangères, elles le méritent, elles sont bien grandes, et elle servent, elles aussi, d'exemples, et il faut les écouter.
L'Angleterre change ses tarifs... J'ai rapporté de Londres un volume in-octavo qui est tout plein des tarifs très élevés; elle les a abaissés sur certains produits, mais c'est encore un gros livre que le livre des tarifs anglais, je vous en réponds; messieurs, je ne vous tiendrais pas longtemps...
Voix très nombreuses.—Parlez! parlez!
M. THIERS. Parlons un peu de l'expérience anglaise qui a tant réussi et qui fait de si grandes merveilles. Eh bien, voici ce qu'ont fait les Anglais. Ils étaient les plus forts pour certaines industries, ils étaient les plus forts pour les différences entre l'industrie française et l'industrie anglaise. C'est là peut-être ce qu'il y a de plus instructif à Londres, c'est de comparer toutes ces nations réunies là dans ce magnifique palais de cristal, c'est de comparer leurs œuvres.
C'est nous qui sommes les premiers inventeurs des expositions; les Anglais qui souvent profitent de nos inventions et qui en profitent grandement, comme il est permis de profiter des inventions des autres, car il n'y a rien de plus beau que la lutte de ces deux nations, aujourd'hui qu'elle est pacifique, loyale, il faut le dire, et qu'elle est accompagnée de bons sentiments les uns pour les autres, les Anglais, dis-je, ont profité de cette idée, ils l'ont grandement exploitée; l'Angleterre a fait appel au genre humain pour qu'il lui envoyât ses produits.
Eh bien! voyons ce qu'on apprend là sur ces deux grands pays, je dirai même sur les quatre grands pays, car les Russes et les Américains, voilà deux Hercules au berceau qui se préparent et qui ont fait leurs débuts grandement. Voyons le caractère des industries de chaque peuple et le secret de la conduite des uns et des autres.
Savez-vous quel est le caractère vrai de l'industrie anglaise? C'est la spécialité sur quelques points. Avec un marché qui n'était pas assez étendu, il lui a fallu porter au dehors le surplus de ses produits spéciaux qu'elle fait si bien et à si bon marché. Elle fait de la houille, du fer, du coton et même du drap à un bon marché tel qu'elle ne craint personne. Elle fait à bon marché parce qu'on en fait beaucoup; ce n'est pas pour telle ou telle condition, non, c'est parce qu'on en fait beaucoup.
Alors on dit: Que pouvons-nous faire de mieux? C'est de tâcher de solliciter les autres nations par notre exemple à recevoir ces produits spéciaux que nous faisons si bien, si grandement, à si bon marché. Pour cela il faut leur faire quelques sacrifices; nos voisins sont très habiles dans les industries de luxe; livrons leur quelques produits. On leur a livré les soieries, les toiles peintes, la ganterie, après avoir fait cela, les fabricants de toiles peintes... M. Cobden, homme très distingué, grand homme, cela viendra. (On rit.)
M. Cobden homme très distingué, a dit: Mais pour vous procurer des débouchés pour ces produits spéciaux que vous faites si bien, si grandement, vous sacrifierez les fabricants des produits de luxe dont je suis... car il était fabricant de toiles peintes... vous sacrifierez les toiles peintes, les soieries et beaucoup d'autres produits, vous les sacrifierez; mais alors, liberté pour tout le monde, et ceux qui tiennent le gouvernement, les grands seigneurs du pays, ont proclamé la liberté des céréales. Il a fallu finir par là. M. Peel est cependant tombé après ce grand effort; il a été remplacé par les whigs.
On a demandé comment M. Peel avait aboli l'acte de navigation. Oh! je vous déclare qu'on a été bien étonné de voir sortir du fourreau du libre-échange l'abolition de l'acte de navigation. Mais les whigs, qui succédaient à M. Peel, et qui avaient à prouver qu'ils restaient dans ce système de libre échange, ont cherché quelque chose à abattre; ils ont trouvé cet acte de navigation et ils l'ont abattu. Et vous allez en voir les conséquences.
Tout le monde a été surpris de l'abolition de l'acte de navigation. Voilà comment cela a été accueilli en Angleterre. Ainsi, on a dit: Il y a des produits que nous faisons d'une manière remarquable, pour lesquels nous n'avons rien à craindre, nous avons les fers, la houille, les colons. Eh bien, nous allons livrer quelques produits manufacturés, comme la soie, comme les toiles peintes; alors on a été étonné à accorder la liberté du commerce pour l'agriculture et puis l'abolition de l'acte de navigation pour la liberté de la navigation.
Eh bien, quel est le résultat? La chose a été vue très froidement; et, croyez-le bien, je ne veux pas venir ici prévoir l'avenir, l'avenir qui, dans notre siècle arrive si vite, je ne veux pas dire d'avance qu'une chose sera, qu'une autre ne sera pas, c'est s'exposer avec des prophéties ni comment des témérités, je n'en ai jamais commises à la tribune ni ailleurs, je ne le crois pas. Mais enfin, quel a été le résultat? Allez en Angleterre, mon Dieu! sur le fer, le coton, la houille, il est nul.
Comment voulez-vous qu'il n'en soit pas ainsi? Personne ne fait le fer, le coton, la houille à aussi bon marché. Ce n'est pas là, pour le libre échange, un argument qui prouve grand chose. Ah! pour les soieries, pour les toiles peintes, pour la ganterie, il y a eu un résultat; pour les soieries, il y a eu une grande souffrance.
Mais les produits inférieurs étaient garantis, et c'est là le secret de l'expérience: on a conservé un droit suffisamment protecteur de 15 0/0 sur les soieries inférieures; on a conservé un de 10 0/0 sur beaucoup de produits, et un de 15 0/0 sur les soieries inférieures, avec faculté pour les agents d'un mode de pose que quelquefois fait monter le droit à plus de 20 0/0. C'est ainsi que, même avec le libre échange, les Anglais protègent d'un droit qui va quelquefois à 20 0/0, les produits inférieurs qui sont toujours les plus considérables.
(A Continuer.)

La Gazette de France.
(Suite et fin.)
Nous ne citons que les plus marquantes parmi les feuilles que vit élore cette première année de la liberté; car, à les bien compter, on en trouverait plus de cent cinquante.
L'année suivante ne fut guère moins féconde; cent quarante feuilles nouvelles vinrent disputer le terrain à celles de l'année précédente qui avaient survécu. Dans ce nombre, nous citerons:
La Bouche de Fer, par l'abbé Fauchet;
L'Ami du Roi, par Royon et Moutjoie;
L'Ami des Citoyens, par Debré;
Le Journal de Louis XVI et de son Peuple, ou le Défenseur de l'Autel, du Trône et de la Patrie;
Le Journal de la Société de 1789, par Condorcet, Dupont de Nemours, l'astore, André Chénier, etc;
Le Journal de la Société des Amis de la Constitution, par Choderlos de Laclos;
La Feuille villageoise, par Cerutti, Rabaut Saint-tienne, Grouvelle et Ginguéné.
On compte encore quatre-vingt-cinq feuilles nouvelles en 1791; on n'en compte que soixante en 1792, et environ cinquante en 1793, quarante en 1794, trente-cinq en 1795, et autant en 1796. Il y eut une sorte de recrudescence en 1797: le nombre des nouvelles publications périodiques écloses pendant cette année s'éleva à quatre-vingt-cinq environ. Mais en 1798 il ne fut plus que dix-sept. L'année de 1799 en vit naître vingt-six, et l'année 1800, sept seulement. Pendant les années suivantes, le mouvement de la presse fut tout-à-fait insignifiant.
Des journaux qui virent le jour de 1791 à 1800, nous nous bornerons à citer:
La Feuille du Jour, par Parisot;
La Chronique universelle, par Condorcet et Thomas Payne;
La Chronique du Mois, par Clavière;
Le Bulletin des Amis de la Vérité, publié par les Girondins;
La Tribune des Patriotes, par Camille Desmoulins et Fréron;
Le Défenseur de la Constitution, par Robespierre;
Le Journal de la République française, par Marat;
Le Journal de l'Opposition, par P.-F. Réal;
Le Quotidien, dont le premier numéro parut le 22 septembre 1792, et qui plusieurs fois proscrit, se cachait successivement sous les noms de Tableau de Paris, de Bulletin de Paris, de Feuille du Jour.
Le Républicain, l'un des plus ardents et des plus infatigables athlètes de la Révolution, qui supprime sous un nom, renaissait sous un autre, et fit pendant sept ans, une guerre acharnée aux gouvernants;
Le Nouvelliste, dont les principaux rédacteurs furent Dupont de Nemours, Guizot, Lacretelle, Barante et Morellet;
Le Journal de la Montagne, organe du Club des Jacobins, par Lavaux, Thomas, Rousseau et autres;
Le Vieux Cordelier, par Camille Desmoulins;
Le Tribun du Peuple, par Babeuf;
La Clef du Cabinet des Souverains, par Garat, Fontaines, Peuchet, etc.;
Le Conservateur, par Garat, Daunou, et Chénier;
La Décade philosophique, littéraire et politique, par Say, Amaury Duval, Ginguéné, Andrieux etc.;
Le Journal de la Liberté de la Presse, par Babeuf;
Le mémorial historique, politique et littéraire, par La Harpe, Vauzelles et Fontanes.
La Gazette de France traversa la Révolution, mais en perdant toute son ancienne influence. Par l'arrêté du 17 janvier 1800, elle est comprise dans les treize journaux qui ont le droit de paraître.
Les consuls de la République, dit cet arrêté, considérant qu'une partie des journaux qui s'impriment dans le département de la Seine sont des instruments dans les mains des ennemis de la République; que le gouvernement est chargé spécialement par le peuple français de veiller à sa sûreté, arrêtent ce qui suit:
" Le ministre de la police ne laissera, pendant toute la durée de la guerre, imprimer, publier et distribuer que les journaux ci-après désignés:—le Moniteur universel;—le Journal des Débats;—le Journal de Paris;—le Bien-Informé;—le Publiciste;—l'Ami des Lois;—la Clef du Cabinet des Souverains;—le Citoyen Français;—la Gazette de France;—le Journal des hommes libres;—le Journal du Soir, par les frères Chaigneau;—le Journal des Défenseurs de la Patrie;—la Décade philosophique.
Vers le commencement de la Restauration, la Gazette devient la propriété de M. de Genoude, et elle est presque toujours ministérielle.
C'est après 1830 qu'elle se fait journal de lutte. Pendant dix-huit ans, elle bat en brèche l'édifice de Juillet. Elle a soixante-trois procès et est frappée de plus de cent mille francs d'amende. Journal monarchique, elle est aussi radicale que les feuilles les plus révolutionnaires. Aujourd'hui elle est toujours dans la même voie, et tout dernièrement elle vient d'être mise à l'index par la petite cour de Froshdorf.
DE LOURDOUEIX, rédacteur en chef. Après la mort de M. de Genoude, M. de Lourdoeix, qui était attaché à la Gazette de France depuis vingt-cinq ans, devint l'acquéreur de ce journal. M. de Lourdoeix continue les traditions de son prédécesseur; on peut dire qu'il marche littéralement dans les soubres de M. de Genoude. C'est un homme de soixante-cinq ans environ. Il a été censeur sous la Restauration et l'un des sinécristes les plus rétribués de ce gouvernement. C'est un écrivain de talent, et surtout un travailleur intrépide; il y a trente ans qu'il est sur la brèche du journalisme, et il n'est pas encore fatigué. Poétisme ardent, il combat contre tout le monde et pointe ses batteries contre tous les camps, attaquant tour-à-tour la République, le parti républicain et les bourgeois de la Légimité. Ceux-ci étaient parvenus dans les conférences de Wiesbaden à faire mettre dans la Gazette à l'index. Dès que M. de Lourdoeix apprit que la bulle d'excommunication allait être lancée contre lui, il partit pour Froshdorf. Mais il fut reçu froidement par le prince. De retour à Paris, il ne céda pas un pouce de terrain, et il continue à soutenir plus que jamais le principe de l'appel à la nation, dont ne veut entendre parler, à aucun prix, M. le comte de Chambord. M. de Lourdoeix est aujourd'hui, avec M. de Larochette,

jaquelein, le chef des hérésiarques de la légitimité. On les appelle les voltairiens du parti. EDMOND TEXIER.
Chemins de fer aux Etats-Unis.
Le réseau de voies ferrées qui s'étend de proche en proche sur l'Union, a acquis, à l'heure qu'il est, un développement d'environ dix mille milles, qu'on peut en chiffres ronds évaluer à \$320,000,000; et chaque jour de nouveaux projets s'élaborent, de nouveaux travaux sont mis en voie d'exécution.
Ce prodigieux résultat a été atteint en moins d'un quart de siècle. En effet, il n'y a guère que vingt-trois ans que fut livré à la circulation, dans le Massachusetts, la petite voie ferrée des carrières de Quincy, le premier des chemins de fer de l'Union. C'est en 1830 qu'il fut commencé celui du Mohawk et de l'Hudson, qui porte aujourd'hui le nom de Schenectady; il y a seize milles de parcours, et fut achevé en 1833. Depuis lors, les progrès n'ont fait que marcher avec une rapidité croissante; et malgré les crises financières, malgré la grande commotion de 1837, la plupart des grandes routes entreprises ont été menées à bien. N'aurait-on pas naguère à constater l'achèvement de cette magnifique artère de l'Erie qui met les lacs à quelques heures de notre grande métropole commerciale!
Des chiffres du reste en diront plus que des indications générales; ils permettront de suivre les divers termes de la progression qui ne laissent pas que d'être fertiles en enseignements.
Années Milles en exploitations Années Milles en exploitations
1827 3 1846 4141
1830 167 1847 4249
1832 213 1848 5458
1836 737 1849 7000
1840 2380 1850 7897
1845 3659 1851 10,000
Les commencements, comme on le voit par ce tableau, ont été modestes. Dans les dix premières années, c'est à peine s'il se construit en moyenne soixante quinze milles par an; mais bientôt l'impulsion est donnée, et la moyenne est de près de 400 milles pour chacune des quatre années qui suivent; puis, à la suite d'une sorte d'intermittence, on arrive à compter par centaines de milles les nouvelles longueurs de chemins de fer qu'on livre chaque année à la circulation. De 1847 à 1850, on a achevé pas moins de 3500 milles.
Et cet élan ne se ralentit point: dans les Etats de l'Atlantique, les grandes voies déjà ouvertes se prolongent, on voit des lignes secondaires s'embrancher de toutes parts sur les troncs principaux. On crée aussi de nouvelles communications entre les points qui le demandent; bref, on achève l'œuvre qui est déjà en si bon chemin. Dans le Sud, où elle a été malheureusement interrompue, on commence à la reprendre avec activité, soit en modifiant d'anciens projets, soit en adoptant de nouveaux; mais c'est dans l'Ouest surtout que la puissance créatrice du peuple américain se manifeste de la façon la plus marquée. Déjà cette partie de l'Union possède, à l'heure qu'il est, près de dix-sept cents milles de voies ferrées; mais d'ici à trois ans la vallée supérieure du Mississippi sera sillonnée par un réseau dont le parcours dépassera huit mille milles!
Voici, d'après l'Economiste de Canelton, (Indiana) comment se répartissent entre les différents Etats occidentaux les chemins de fer achevés ou en construction:
Etats. Nombre de rentes. Milles en exploitation. Milles en construct.
Ohio 30 690 1697
Illinois 26 119 1772
Indiana 20 279 1142
Kentucky 7 77 518
Tennessee 5 30 602
Michigan 4 432 33
Missouri 5 500
Wisconsin 1 20 236
Iowa 1
96 1647 6680
Ce tableau prouve que les plus jeunes Etats ne sont ni les moins bien partagés, ni les moins ardents aux entreprises. La somme totale consacrée à l'exécution des diverses routes s'élève à environ \$45,389,133, et d'après ce chiffre on voit d'un coup d'œil que la construction des voies ferrées dans l'Ouest, et au moment où nous sommes, est singulièrement plus économique qu'elle ne l'était il y a quelques années et sur les bords de l'Atlantique.
Du reste un train dont tout se développe sur les deux versants des Alleghany, avant dix ans, la longueur totale des chemins de fer qui courent dans toutes les parties de l'Union, sera, selon toutes les probabilités, dépassé vingt mille milles; et comme les progrès dans la locomotion doivent suivre naturellement le développement des voies ferrées, les points les plus extrêmes se trouveront merveilleusement rapprochés; on ira de Portland dans le Maine à Galveston dans le Texas, aussi promptement que l'on va aujourd'hui de la première de ces villes à Charleston; et il suffira de quelques heures pour vous transporter de quelque port de l'Atlantique aux confins du désert, par delà le Mississippi.

Faits Divers.
Pendant le trimestre qui finit au 30 septembre, le relevé des manifestes des navires expédiés de San Francisco, accusent une exportation de pondro d'or s'élevant en total à \$10,270,516, répartis à peu près également sur les trois mois. On sait du reste qu'indépendamment de ce qui est déclaré à la douane, les passagers apportent eux-mêmes des sommes considérables; et l'on peut sans crainte porter à seize ou dix-huit millions les exportations totales d'or durant la période que nous mentionnons.
—On évalue à environ \$600,000 la valeur de la poudre d'or apportée par le Daniel Webster, venant de Nicaragua; et les journaux de Californie annoncent qu'il s'en est exporté le 15 octobre des quantités fort considérables qui prendront la voie de l'Isthme. On comprend que de pareils arrivages peuvent rassurer contre les exportations de numéraire qui se font pour l'Europe.
—Le Franklin est parti samedi pour le Havre avec quarante-cinq passagers, et une somme de \$560,346 en espèces dont \$479,957 en or américain; le reste en argent de différente espèce: thalers, pièces de cinq francs, dollars mexicains, etc. On pensait que ce navire emporterait un chiffre

(1) Voir les numéros de 6, 8, 13, 15, 18, 20, 22, 25 et 27 novembre.

d'espèces plus considérable que celui que nous constatons.

Sommaire des annonces nouvelles. Savon chimique à vendre.—L. Berthelot.

CANADA.

QUEBEC, 29 NOVEMBRE 1851.

En l'état d'esprit de la majorité, vous savez d'abord, qu'il s'impose à vous et qu'il est assez fort pour commander la position.

La force morale du parti, cette force à laquelle tout élément politique raisonnable aurait pu, dans le besoin s'associer, et dans d'autres conditions d'être que vous avez vous-même jugées possibles, dans la dernière session, cette force serait perdue sans ressource peut-être.

Si l'on triomphait contre elle, c'est une menace que l'on pourrait gouverner sans elle.

La Canadien se montre impuissant à l'excès dans cette lutte qu'il a suscitée, sans doute, avec la pensée de s'étourdir sur la position plutôt qu'avec la conviction qu'il écraserait l'homme qui veut perdre.

Le Canadien demande quel principe on a sacrifié. On a sacrifié plus qu'un principe, on a sacrifié la position qui était appuyée sur un principe et sur le sol de la patrie; on a sacrifié une force qui, sous toutes les circonstances possibles, pouvait sauver le pays; cette force on l'a associée à ce qui n'existait pas ou n'existait plus que dans les convulsions de la patrie.

Le Canadien est si roué qu'il n'est plus possible qu'il ne s'aperçoive que, dans ces douze chefs de la lettre de M. Cauchon, à M. Hincks, en date du 31 octobre, et il y trouvera quel principe on a sacrifié.

La doctrine de Barnave nous a toujours été odieuse à l'extrême, et nous n'avons jamais désiré "que la patrie périsse plutôt qu'un principe;" mais il y a loin de là à la doctrine que nous prêchons, car dans cette circonstance nous cherchons à sauver et le principe et la patrie, et dans le fait c'eût été le principe qui eût sauvé la patrie dans cette circonstance.

Le Canadien est aussi malheureux dans ses citations, car il cite deux articles du Canadien de 1842 comme étant de la plume de M. Cauchon. Or, de ces deux articles, le second n'est pas de la plume de M. Cauchon; il avait été envoyé au député de Kingston par M. Parent. Nous n'avons pas à révoquer les doctrines du premier, et nous acceptons volontiers, comme notre, le second, si on n'y trouve pas ces comparaisons entre les gouvernements indépendants et les colonies, chimères auxquelles on a fait justice depuis longtemps.

Le premier article du Canadien de 1842, celui du 11 octobre, demande affection et confiance pour les deux Canadiens-Français, MM. LaFontaine et Morin qui entrent au pouvoir en 1842; les journaux clair-gris demandant affection et confiance pour les deux clair-gris qui entrent au pouvoir en 1851.

M. LaFontaine, demandé par Sir C. Bagot à former partie de l'administration, voulait faire entrer dans le cabinet la plénitude de son principe, et déjà il avait obtenu plusieurs concessions du gouvernement général. Mais obsédé par ses amis qui craignaient qu'il ne perdît tout en risquant trop, le conjurèrent d'accepter en lui faisant remarquer qu'une fois au pouvoir, il pourrait élargir son influence au profit de ses compatriotes. En effet, comme il s'était imposé, il commandait la position. Voilà pourquoi la presse libérale canadienne donna son appui à l'administration LaFontaine son député. M. LaFontaine et Morin s'imposèrent en 1842, et MM. Rolph et Cameron s'imposèrent en 1843, deux Canadiens-Français entraînant au pouvoir en 1842, deux clair-gris y entrent en 1851. Les positions sont précisément les mêmes et vous devez comprendre qu'il eût été mieux de ne pas faire de citations et surtout de ne pas les faire aussi maladroites et aussi compromettantes.

Avec M. LaFontaine, entraînent les Canadiens-Français au pouvoir; ils y entraînent peu nombreux; mais ils y favorisèrent leur principe, comme font les clair-gris. Mais parce qu'on était entré en petit nombre dans l'administration en 1842, après qu'on avait réussi à y augmenter plus tard sa somme d'influence, ce n'était pas une raison pour s'amoindrir de geste de cour en 1851.

Nous n'avons jamais été absolument contre les commissions, quand elles ont été nécessaires, et tous nos écrits disent le contraire, puisque nous avons répété à satiété que dans un danger social, les partis doivent disparaître pour faire place à l'union entre les hommes consciencieux de tous les partis politiques. Le socialisme est un monstre qu'il faut détruire, voilà pourquoi M. Cauchon rappelle à M. Hincks dans sa lettre du 31 octobre, qu'il a lui-même prévu la nécessité d'un pareil ralliement contre le clair-gritisme.

Le Canadien qui écrivait hier une longue colonne de balivernes appuyées sur un mensonge n'a pas même essayé de répondre à notre article de jeudi; il ne le pourrait faire. Il s'est uniquement attaché à la citation que nous lui avons empruntée, en nous défiant d'y trouver du socialisme. La réponse à cela se trouvait dans l'article même auquel il s'est senti incapable de répondre: c'est qu'il travestit les doctrines et les prétentions des clair-gris, en disant que ces doctrines et ces prétentions sont susceptibles de réalisation. Oui, elles le sont pour la plupart, mais ce ne sont ni les doctrines ni les prétentions des "rouges" ou des clair-gris. Ceux-ci sont ce qu'ils étaient; c'est pour justifier votre alliance avec eux que vous leur donnez un autre habillage que le leur.

Nous défions le Canadien de prouver que M. Rolph ait répudié les doctrines des clair-gris; si ce journal veut la vérité, il nous citera les paroles de répudiation; il citera aussi celles de M. Hincks.

M. Cauchon, le jour de l'appel nominal, n'a pas dit un mot de l'administration et conséquemment tout le bavardage du Canadien à cet égard porte à faux.

M. Cauchon supporte MM. Méthot et Maguire parce que ce sont des amis sincères et dévoués du parti libéral, il ne leur a pas demandé s'ils étaient pour ou contre l'administration, parce que lui, ainsi qu'il l'a déclaré plusieurs fois dans le Journal, ne veut pas faire les élections contre l'administration. Mais on veut faire les élections contre lui. Cependant il faut être aveugle ou s'étourdir que de faire tant de bruit au sujet des discours des candidats, dont pas un seul n'a été rapporté et que chacun aime à interpréter à sa manière.

Le public s'inquiète peu que ce soit M. Aubin qui rédige le Canadien aujourd'hui, ou M. Macdonald qui le rédige demain; ce qu'il sait, c'est que ce journal a prêché toutes les doctrines.

Le Canadien intitule son premier Québec: Nouvelle conversion! M. Cauchon Socialiste! Il commence son article par dire: "Nous n'avons

pas entendu les discours prononcés avant hier par les candidats, mais on dit que tous les candidats se sont déclarés pour l'administration actuelle, en renchérissant les uns sur les autres... On ajoute que M. Cauchon même a fait un discours où lui aussi s'est prononcé en faveur de l'administration qu'il avait vilipendée.

Ces quelques lignes contiennent deux mensonges: 1° Il est faux que MM. Méthot et Maguire se soient prononcés sans condition en faveur du ministère. Quand ils l'auraient fait, comme la lutte actuelle n'est pas entre le ministère et les électeurs de Québec, mais bien entre les Tories, les rouges d'un côté, et les Libéraux de l'autre, ça ne prouverait rien pour ou contre la question agitée entre le Canadien et le Journal de Québec.

2° Il est faux que M. Cauchon se soit prononcé en faveur de l'administration. Le Canadien doit prouver cet avancé et nous le défions de le faire. M. Cauchon s'est prononcé dans son discours en faveur de MM. Méthot et Maguire, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises dans le Journal de Québec.

A propos des candidats à la représentation de notre cité, le Canadien et M. Macdonald n'ont pas encore dit un seul mot pour ou contre aucun de ces candidats. Ils sont retombés tous deux dans leur silence habituel; silence que le patronage du gouvernement a seul pu rompre. M. Macdonald dont le mutisme sur toutes les questions importantes est depuis longtemps connu et avéré, n'a trouvé la parole que depuis que l'administration lui a administré certain remède qui l'a guéri tout aussi promptement que Squawelle guérit la fille du bonhomme Geronte.

Pour en revenir aux candidats à la représentation, M. Macdonald qui garde le silence au sujet des élections de la cité de Québec, se prononce brutalement en faveur de M. Ross contre M. Clapham qui, tous deux, briguent les suffrages du comté de Mégantic. Voici en quels termes s'exprime M. Macdonald dans le Canadien d'hier: "Dans cet état de division qui paraît exister parmi les électeurs, dans ce conflit de candidatures offertes et acceptées ou refusées, ce que les habitants de Mégantic ont peut-être de mieux à faire est de réunir leurs suffrages sur celui qui les a représentés dans le dernier parlement. Personne n'y a plus de titres que M. Ross, tant à cause de la libéralité connue de ses sentiments, que des services qu'il a déjà rendus au comté et de ceux que ses relations avec le gouvernement le mettent en position de lui rendre encore. Nous renvoyons à son adresse pour les mesures d'utilité pour la province en général, et pour le comté de Mégantic en particulier, qu'il s'engage à soutenir."

Est-ce qu'il n'y a pas de division parmi les électeurs de Québec dont les suffrages sont brigüés par quatre candidats? Est-ce que M. Méthot et Maguire n'ont pas aussi eux, plus de titres aux suffrages des électeurs de la cité de Québec, tant à cause de la libéralité connue de leurs sentiments, que des services qu'ils ont déjà rendus à la cité de Québec?

Pourquoi donc le Canadien contre-t-il tant de zèle à illuminer les électeurs du comté de Mégantic sur le choix de leur député et garde-t-il le silence lorsqu'il s'agit des représentants de la cité. Voyons, M. Macdonald, un petit mot d'explication à ce sujet pour l'édification des électeurs de Québec en général et de vos abonnés en particulier!

Le Canadien, afin d'éviter de répondre à notre article de jeudi, invente la jolie histoire de notre conversion au socialisme, conversion subite, opérée à l'aide d'un discours qu'il prête à M. Cauchon. Nous avons bien dans une autre colonne cette pitoyable histoire de M. Macdonald. Nous prenons acte de son silence pour nous en servir en temps et lieu.

Le Canadien d'hier contient plusieurs remarques auxquelles il nous est impossible de répondre pour aujourd'hui.

Quel programme a porté M. LaFontaine au pouvoir et quelle partie de ce programme il a laissée à la porte du cabinet en y entrant!

Les rouges donnent pour raison de l'appui qu'ils donnent à M. Stuart, que ne pouvant faire élire un des leurs, ils favorisent M. Stuart qui, disent-ils, s'est prononcé pour l'annexion.

L'article suivant en réponse au Canadien de mercredi, n'a pu paraître dans notre feuille de jeudi faute de place.

M. Macdonald est impayable. Il crie à la calomnie; il répète à satiété que M. Cauchon l'injurie; il blâme M. Cauchon de reprocher aux autres un malheur ou une difformité physique et accidentelle, et dans la même phrase il dit de M. Cauchon: "Fait comme vous le voyez et nommé comme il a plu à la Providence qu'il le fut, M. Cauchon devrait être le dernier homme du monde à reprocher aux autres un malheur ou une difformité physique ou accidentelle." Puis il ajoute: "Il y a quelques choses dans un nom propre, a dit Charles Nodier, et nous soutenons que cela s'applique même à ceux qui ne le sont pas."

Allons donc, M. Macdonald! si y a cent à parier contre un, que vous ne vous êtes pas regardés dans un miroir avant de tracer ces lignes. Vous êtes vraiment bien bâti pour gloser sur la tournure des vraies; vous êtes surtout, toujours, tellement sûr à quatre épingles, frisé, peigné, rasé, lavé, misé comme un petit âtre, que vous vous croyez, sans doute, permis de médire de la propreté ou de l'impropriété des autres, ou des noms qu'il a plu à la Providence leur donner.

Pour vous, qui vous plaindez de ce qu'on vous reproche un malheur ou une difformité physique, il vous sied bien vraiment, de vous en prendre à la tournure de M. Cauchon, de ridiculiser son nom qui est, ne vous en déphaise, porté par un grand nombre de Canadiens-Français qui, sous le rapport de la respectabilité et de la position qu'ils occupent dans la société dont ils sont des membres utiles, valent beaucoup mieux que vous.

Mais il est faux que M. Cauchon ou son Journal vous ait reproché un malheur ou un défaut physique ou accidentel. Il est faux que M. Cauchon ait encouragé la lutte entre vous et le Canadien. Il est faux que M. Cauchon ait commencé cette lutte par des injures. Relisez vos propres articles, et s'il vous reste encore quelque sentiment de justice et de pudeur, vous serez forcé d'avouer que c'est vous qui avez engagé la lutte, que c'est vous, qui, enhardi par la modération des réponses de M. Cauchon à vos articles échevelés, avec cour pour vous iniquement lui insulter, le calomnier pour servir les ressentiments de vos maîtres du jour.

Vous êtes surpris qu'un homme puisse tenir à des principes politiques, vous, qui n'avez jamais eu, vous dont les principes ont toujours été ceux des personnes qui vous ont salué, lorsqu'un motif plus bas encore ne vous fait pas agir.

Vous n'avez pas fini dites-vous avec M. Cauchon et son Journal. Comtes vous voulez, M. Macdonald; mais soyez assuré que nous n'en avons pas fini non plus, nous, avec votre persimie et le Canadien. Puisse vous vous être placé mal adroitement sur le terrain des persimies, des difformités physiques, et que même vous vous attaqué jusqu'à nos noms, nous vous y suivions; au regret, nous l'avons. Vous avez débuté par une diatribe personnelle à propos de la correspondance de M. Cauchon; vous avez ensuite échangé de terrain en vous atta-

quant à lui personnellement et à ses amis, nous sommes prêts encore à nous reconforter sur le terrain que vous avez choisi. Nous vous l'avons déjà dit et nous vous le répétons encore; nous ne cherchons pas la lutte, mais nous ne la reculerons pas.

ELECTIONS.

On lit ce qui suit dans la Gazette de Québec d'hier. Ce journal, comme on le sait, est l'organe de l'administration actuelle; il dément les bruits que l'on a fait courir que le gouvernement était opposé à l'élection de MM. Méthot et Maguire: "MM. Méthot et Maguire donnent sans équivoque leur confiance à l'administration actuelle. MM. Stuart et Dubord ne font rien de semblable; ils ne veulent pas dire qu'ils ont confiance à l'administration. Ils disent seulement qu'ils appuieront ou combattront l'administration suivant la nature des mesures qu'elle présentera. Celui là serait bien novice qui se laisserait prendre à de pareilles ruses électorales, et qui désirant soutenir l'administration Hincks-Morin, hésiterait sur le choix des candidats qui se présentent. Ça ne fera pas, Messieurs, les libéraux ne se laissent pas prendre ainsi. Rester dans votre parti, rassemblez toutes vos forces, mais ne venez pas dans notre camp pour y embaucher les trainards et les déserteurs, tout en vous déclarant nos amis, lorsque vous êtes nos ennemis."

Libéraux qui avez été trompés par les loups couverts de la paille de brebis, ouvrez les yeux, il en est temps encore, et abandonnez le parti de gens qui trahissent vous ont fait désertir la cause libérale et embrasser celle de vos ennemis.

(Extrait du Pilot de Montréal.)

CORRESPONDANCE DE QUÉBEC.

Québec, 20 novembre 1851.

Les amis de M. Maguire sont toujours assurés du succès nonobstant la longue liste des noms de M. Stuart. Le parti rouge travaille activement en faveur de M. Stuart qui ne paraît pas encore avoir renoncé jusqu'à présent à son torysme héréditaire. Une semblable instance de dépravité politique a lieu, je crois, dans votre ville (Montréal) où le Dr. Sewell parent de M. Stuart et (Montreal) appuie la nomination de M. Papiéau. On a fait courir le bruit que le gouvernement appuyait la candidature de M. Stuart et parce moyen on a dupé quelques électeurs libéraux; mais ce bruit est faux."

L'extrait ci-dessus tiré de la correspondance du Pilot, l'organe du ministère et dont le correspondant de Québec est un homme lié à l'administration, réfute victorieusement les mensonges des rouges au sujet du libéralisme de M. Stuart et de l'appui qu'il reçoit du gouvernement.

COMTE DE PORTNEUF.—La nomination se fait lundi et la votation aura lieu le 9 et le 10 du mois prochain. M. Angers, qui paraît déterminé à se faire élire quand même, après avoir déjà reçu deux échecs, se présente en opposition à M. Ulric J. Tessier, avocat de cette ville, et avantagéement connu par ses talents du premier ordre, son habileté et ses connaissances administratives. M. Tessier, qui jouit d'une indépendance honorée, fera assurément honneur à la représentation du pays, s'il est élu, ce dont nous ne doutons pas. D'après les nouvelles satisfaisantes que nous recevons du comté de Portneuf.

COMTE DE CHAMPLAIN.—Les électeurs de ce comté sont, en grande majorité, en faveur de M. GUILLET qui, depuis longtemps représente le comté de Champlain avec zèle, indépendance et patriotisme. Aussi, les électeurs sont-ils disposés à choisir, pour le représenter en parlement, cet homme éprouvé et dont ils sont sûrs. Le gérant de l'Avenir, dit-on, veut sérieusement s'imposer au comté de Champlain. Les électeurs de ce comté sont trop intelligents et se respectent trop pour envoyer en parlement le gérant de l'Avenir, J. B. Dorion. Ils savent trop bien qu'un tel choix les exposerait à la risée du pays entier.

COMTE DE NICOLET.—Il paraît que M. Fortier, qui a rendu de grands services à ce comté sera réélu. Ce M. qui a déjà représenté ce comté, s'est toujours distingué par son patriotisme, et surtout par son zèle en faveur de la colonisation des townships qui intéressent souverainement le comté de Nicolet.

COMTE DE SAGUENAY.—M. Latérière est sûr de son élection. Ce monsieur qui depuis si longtemps représente le comté de Saguenay auquel il a rendu les services les plus éminents, recevra l'appui de tous les électeurs éclairés du comté qui ne se laissent pas éblouir par le cliquant d'un Dr. Harvey qui, dit-on, veut contester à M. Latérière le populaire comté de Saguenay. M. Latérière, un des vieux défenseurs de la cause libérale et des libertés populaires, quoique seigneur, s'est conduit d'une manière bien désintéressée dans la question de la tenure seigneuriale. C'est un témoignage que notre position nous permet de lui rendre, et nous le faisons avec le plus vif plaisir. M. Latérière, homme instruit et éclairé, mûri par l'âge et l'expérience, se recommande par son indépendance, son honnêteté et sa franchise. Nous serions peiné de ne pas le voir faire partie de la représentation du pays, lui, ce vieux défenseur des droits du peuple. Mais le comté du Saguenay prouvera, en élevant M. Latérière, qu'il n'a pas oublié les services qu'il en a reçus.

COMTE DE KAMOURASKA.—Il y a deux candidats, M. Chabois et Letellier. Ces messieurs se sont rencontrés l'an dernier dans l'arène électorale. Qui l'emportera! Ce n'est guère facile à dire, car les forces des deux candidats paraissent égales. Cependant des lettres que nous venons de recevoir, disent que le succès de M. Chabois est assuré.

COMTE DE L'ISLET.—On dit que M. Fournier, le Dr. Martin et M. Amable Morin sollicitent les suffrages des électeurs. Messieurs Martin et Morin sont tous deux bien dignes de la confiance des électeurs du comté de l'Islet. Tous deux, ils peuvent dignement représenter ce comté.

COMTE DE BELLECHASSE.—Quatre candidats briguent, dit-on, le mandat de député de ce comté si longtemps représenté par l'honorable M. Morin. Ces candidats sont l'hon. J. Chabot, MM. Octave Fortier, en dernier lieu, de Saint-Gervais, N. C. Faucher, avocat, et Pouliot, notaire de Saint-Jacques.

COMTE DE DORCHESTER.—M. L. duvesse a réélu sans opposition.

COMTE DE LOTBINIÈRE.—Un fils du seigneur Joly dispute ce comté à M. Laurin qui l'a représenté pendant les deux derniers parlements. Nous ne considérons pas la prétention de M. Joly comme sérieuse. Mais sérieuse ou non, les électeurs sont disposés à choisir de nouveau M. Laurin. Ils ne sauraient mieux faire et nous les approuvons de tout cœur.

COMTE DE MÉGANTIC.—M. Clapham, tory respectable, se présente en opposition à M. Ross. Nous espérons que les électeurs du comté de Mégantic ne trahiront pas la cause libérale, ne se couvriront pas de honte en choisissant leur représentant dans un parti politique qui a en horreur les libertés du peuple. D'ailleurs, M. Ross mérité la confiance de ce comté qu'il représentait dans le dernier parlement. Il n'a rien fait pour la perdre. Électeurs de Mégantic, votez pour M. Ross et vous vous en trouverez bien. Nous ne parlons pas de la candidature de M. Poudrier, car nous la regardons comme un badinage.

CITÉ DE MONTREAL.—Les libéraux appuient l'honorable M. Young et M. Laroque, Les Tories et les rouges y ont fait alliance ensemble à l'instar de ceux de Québec, et proposent M. Badgley et L. J. Papiéau. Un autre candidat M. Devins brigue aussi les suffrages des électeurs. A Montréal comme à Québec, les rouges par leur alliance avec les Tories, prouvent de la manière la plus évidente qu'ils veulent métré en pratique leur devise: *prive le peuple plutôt qu'un principe*. Or, ce principe, c'est le programme des rouges que ces messieurs sont disposés à faire prévaloir même par la ruine du parti libéral.

Haut-Canada.—Oxford.—Tous les candidats, excepté M. Vansittart, se sont retirés en faveur de l'honorable M. Hincks. L'élection de M. Hincks, semble assurée.

NORFOLK.—Le Dr. Rolph, sera suivi par quelques journaux, élu sans opposition.

COMTE DE MONTMORENCY.—Ce matin à 8 heures, M. Joseph Cauchon, accompagné de quarante-six voitures contenant les hommes les plus distingués, les plus influents dans les professions libérales, le commerce et les diverses industries, est parti pour se rendre au Château-Richer où la nomination du représentant du comté doit avoir lieu à midi. Le nombre, la haute respectabilité et l'influence des personnes qui se sont fait un devoir d'accompagner M. Cauchon, témoignent suffisamment de l'estime, de la confiance et de la sympathie qu'ont pour lui les gens éclairés, et le vengent bien des plates injures du Canadien, et de son rédacteur. Dix voitures attendaient M. Cauchon à la Canardière.

M. Guay est aussi parti pour le même comté suivi de quatre voitures dans lesquelles se faisait remarquer, comme le plus important personnage, le notoire M. Larose.

Monsieur le rédacteur, Je, Joseph Belleau, soussigné, n'ayant point signé, ni en l'intention ni le désir de signer la requête publiée dans les journaux de cette ville et adressée à M. O. Stuart, je crois en conséquence devoir réclamer contre l'insertion de mon nom dans la dite requête.

Québec, 29 novembre 1851. G. BELLEAU.

Comte de Chambly.—On nous dit qu'avant hier, les principaux électeurs des différentes paroisses de ce comté se sont réunis au pres de Louis Lacoste, curé, de Beauport, pour le prier de se porter de nouveau candidat pour ce comté. Nous apprécions avec plaisir que M. Lacoste a bien voulu acquiescer à cette demande, et son élection ne sera pas acclamatoire. Les rouges ont dédaigné de se familiariser dans ce comté, "la poule est trop maigre," pour eux.—idem.

Le Toronto Colonist sort maintenant tous les jours. Nous ne sommes pas encore très familiarisés avec les principes généraux de cette feuille que nous ne recevons que depuis quelques jours, mais par l'apparence respectable des numéros que nous avons sous les yeux, nous serions tenté de la recommander au public, si nous n'y voyions que son but est de renverser le ministère actuel.—idem.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE DU DR. WYLLAR. Le grand remède pour la consumption et le remède le mieux connu pour l'asthme, maladies du foie, bronchites, influenza, rhumes, écoulements de sang, maux de tête, points de côté, etc., et autres maladies pulmonaires. (Extrait du Beacon Post.)

Le Dr. S. W. FOWLE, 138, Washington Street, possède un article désigné comté-haut, qui est, nous croyons, la meilleure préparation qui ait été découverte jusqu'à ce jour pour guérir les rhumes et autres maladies commodes. Ayant éprouvé cette médecine, nous pouvons, avec confiance, parler de ses effets salutaires pour les rhumes et autres maladies ordinaires à cette saison de l'année.

(Extrait du Cincinnati Enquirer.) Partout où cette médecine est introduite, elle mérite de suite la haute réputation qu'elle a acquise partout. Qui peut en éviter la vente libre partout un est témoin de ses effets merveilleux. Les cas d'asthme les plus sérieux, les rhumes les plus dangereux comme les plus attachés, les bronchites, et la consumption dans ses nouvelles phases, sont toujours guéris par cette médecine remarquable. Ne vous laissez pas imposer par les importeurs; le public devrait prendre garde de n'avoir que le vrai article, et de ne pas se laisser tromper par les contrefaçons sans cesse en avant par des gens qui ne connaissent rien en médecine et sur les maladies humaines, et sont par conséquent très incertains et très dangereux.

Point de véritable sans la signature L. BURTS sur l'encolure. Prix \$1 la bouteille, six bouteilles pour \$5 par poste.

A vendre par JOSEPH BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et chez JOHN MESSON, pharmacien, rue Basse, Haute-Ville.—13 novembre 1851.

IL FAUT PROFITER DU TEMPS. Plusieurs personnes autres que celles du bon vieux temps, se sont laissées prendre de négligence en ne voulant faire usage de remèdes certains pour la cure de cette maladie qui cause la chute des cheveux, commence à se déclarer, il faut se procurer le fluide végétal, en vente et à vendre par William Boyle, 277 Washington Street, et à la poste par le même.

A vendre par Wm. BOGLE, l'inventeur, 227, W. King Street, Boston. Et chez JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, marché de la Haute-Ville.—9 octobre 1851.

MARIAGE. A l'Islet Notre-Dame Bonsecours, par le Révérend M. Delage, curé du lieu, Louis C. Dupuis, écuyer, de Saint-Thomé, à Dlle. Marie-Henriette, fille aînée de François Gagnon, écuyer, marchand du lieu.

DECES. En cette ville, hier matin, à la résidence de Mme. E. Iward Prendergast, au Palais, dame Jeannette Ursule Derome, ci-devant de Montréal, épouse de feu sieur Joseph Parant, à l'âge de 89 ans, 10 mois et 12 jours. Les journaux de Montréal sont priés d'annoncer ce décès.

A Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, le 25 du courant, à l'âge de 79 ans, Demoiselle Elizabeth Delagrave.

CALENDRIER DU DIOCESE DE QUÉBEC, Pour l'année bissextile 1852, qui contient les rubriques. En vente à la librairie de ce journal, place du chevêche. Prix: 25 cts la grosse; la douzaine \$3. Nous ne demandons pour ce Calendrier payable avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, que la faveur qu'il a accueilli les années dernières.

Québec, 4 novembre 1851. A. COTE et Cie.

TRAVAIL ÉPARGNE!!! PAR L'USAGE DU SAVON CHIMIQUE D'OLIVE AMÉLIORÉ DE M. L. RENDALL ET CIE. Pour laver le linge sans froter. Le soussigné recommande ce savon aux familles. On peut employer ce savon, avec avantage suivant la mode ordinaire de laver, ses propriétés de nettoyer enlèvent promptement la graisse du linge, et sauvent BEAUCOUP DE TEMPS ET DE FORCE TRAVAIL.

Le Facteur en Expédition et vous serez satisfait de ses 7000 tons. A vendre à la GROCIERE CANADIENNE. L. BERTHELOT, Bâtisse de Scott, marchés de la Haute-Ville. Québec, 29 nov. 1851.

EN VENTE Le Petit Almanach de Québec. A dater de LUNDI, 1er décembre, on pourra se procurer le Petit Almanach de Québec en gros ou en détail, à la librairie de M. J. O. Crémazie, 12, rue de la Fabrique, à la librairie de M. J. T. Brousseau, 9, rue Basse et à la librairie de M. Aug. Côté et Cie, vis-à-vis l'archevêché. Prix: par copie, quinze sous.—Par douzaine, cinq caisses. Québec, 27 novembre 1851.

Commandes pour l'Europe. Les soussignés donnent avis que l'un des AGENTS DE LEUR MAISON LAISSERA QUÉBEC vers le 15 DECEMBRE prochain pour voyager en Europe et qu'il se chargera de tout ordre dont on voudra bien les faire passer sous l'espèce de Marchandises d'Anglais, de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suède. Ils ont pour cette occasion pour prier ceux qui leur doivent de vouloir bien leur compte immédiatement.

J. O. CRÉMAZIE, 11, rue La Fabrique, Québec, 27 novembre 1851.

A vendre par le soussigné DEUX GOULETTES, une de 55, l'autre de 66 pieds de longueur, avec ancres, chaloupes, cables et apparaux, etc., et à des conditions très faciles. S'adresser au Château-Richer à LOUIS DORION. Québec, 25 novembre 1851.

Aux livres et indépendants électeurs de la cité de Québec. MESSIEURS,—Étant depuis longtemps invité de me porter candidat à la représentation de cette cité par un grand nombre de mes concitoyens qui m'ont l'honneur de me représenter dans le dernier parlement de ce pays, et à qui je n'ai manqué ni par ma vie privée et mon peu de confiance, et ma capacité, et je sollicite les suffrages des électeurs de cette cité. Si j'ai l'honneur de représenter de nouveau la cité de Québec en parlement je le ferai avec tout le dévouement, l'impartialité et la diligence possible dans la mesure de mes faibles talents.

Comme par le passé, je me ferai un devoir de surveiller particulièrement les lois concernant le tarif des douanes, la navigation et les améliorations publiques. Je favoriserai de tout mon pouvoir les grandes voies de communication si nécessaires pour notre avancement et le développement de nos ressources et de l'industrie domestique et manufacturière du pays. Je n'abandonnerai ni surtout et je ferai de continuels efforts pour obtenir toutes les améliorations nécessaires pour faciliter le commerce de M. LaFontaine et autres voies de communication, et les règlements qui tendront à nous faire triompher dans la lutte entre nous et nos entreprenants voisins, et des efforts qui me font pour faire passer chez eux tout le grand commerce de l'Amérique, à dépit des avantages naturels que la Providence nous a distribués d'une manière si libérale.

Mais ce que j'ai plus particulièrement à cœur, en acceptant l'honneur de la candidature, c'est de maintenir à la fois, et qui se pénètre du mal, l'union dans le parti libéral qui a exercé une si puissante influence dans le dernier parlement, union qui, si elle se conserve intacte, exercera de nouveau cette influence que nous désirons tous les vrais amis du pays.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très-dévoté serviteur. F. M. MARTIN.

Le Journal de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

Port de Québec, 29 novembre.—Le Québec et le Crescent sont arrivés ce matin de Montréal, tous deux chargés de fleur, de farine, etc. Le steamer Ontario aussi chargé de fleur est attendu de moment en moment. On a fait courir le bruit que l'approvisionnement de fleur n'était pas suffisant pour l'hiver, nous pouvons dire que ce bruit est sans fondement.

J. T. BROUSSEAU, Imp. Libraire, et Papetier, Manufacture de Livres en Blanc et Relieur, Marchand de Musique et d'Instruments de Musique.

NOUVELLE MAISON FRANÇAISE, Provisoirement rue Buade, N° 12, vis-à-vis le Presbytère.

I. & L. LEWINE, No. 18, RUE DE LA FABRIQUE, PORTE VOISINE DE M. F. BENJAMIN, HAUTE-VILLE.

PELLETERIES! PELLETERIES! W. S. HENDERSON, VIENT DE COMPLETER SON ASSORTIMENT D'AUTOMNE.

A. HAMEL ET FRERES, INFORMENT leurs pratiques et le public en général qu'ils viennent de recevoir par le John Bull, le City of Hamilton, le Peal de Londres, la Britannia, le Montreal, le Toronto, le Canada, le St. Andrew, de Liverpool, le Caledonia, l'Albion, la Catherine de Glasgow, et des Etats Unis.

FERDINAND GINGRAS, 25, 25, Rue la Fabrique, vis-à-vis le marché. L'HONNEUR d'informer le public qu'il a maintenant en vente, dans la magnifique maison neuve, en pierre de taille, des messieurs du séminaire, au coin de la côte Deléry, le plus splendide assortiment de Pelleteries Manufacturées et non Manufacturées.

MAISON BILODEAU A Québec, N° 4, rue de la Fabrique, Haute-Ville. (Produits de l'Exposition Universelle.) SOIERIE LYONNAISE, TAPIS DE BRUXELLES ETC. DRAPS FRANÇAIS, ANGLAIS, Ecossais.

LA BOUTIQUE A BAS PRIX Restera ouverte un mois de plus. M. CASEY vendra à sa boutique située au pied de la rue St. Jean, le reste de son fonds de nouvelles MARCHANDISES FRANÇAISES et AMÉRICAINES, à plus bas prix que jamais.

Manufacture de Savon de Québec. Le savon le plus pur et le plus blanc, le plus doux et le plus agréable, le plus économique et le plus utile.

LES SANG, C'EST LA VIE. DISENT LES SAINTES ÉCRITURES. DR. HALSEY'S

FOREST WINE. Le Vin de Forêt DU DOCTEUR HALSEY. Le mérite intrinsèque et les grands effets de ce vin ont été constatés par une multitude de praticiens.

TEMOIGNAGE de John Burke, citoyen très-respectable de la place Waverly, New-York. M. LE DR. G. W. HALSEY.—Cher monsieur.—J'estime le vin de Forêt comme le plus précieux que je connaisse.

TEMOIGNAGE DE COHES. Le certificat qui suit, vient de M. E. G. Mussey, le Cohes, qui l'a donné de son propre mouvement. Ceci est pour certifier que j'ai fait dans ma famille usage du vin de Forêt du docteur Halsey, avec le plus entier succès.

AVIS CONCERNANT CE JOURNAL. Le Journal de Québec paraît 3 fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI soir, au prix de 20 centimes par an, à part les frais de poste, comme il est dit en tête du Journal.

LES AMARQUES de terre suaves ont été érigées sur le fleuve St. Laurent, adossées de Québec, savoir: UNE amarque sur l'extrémité Ouest du Banc de Beaujeu, à trois brasses d'eau.

Société charitable des Dames Catholiques de Québec. LY aura un BAZAR de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, dans le mois de FÉVRIER 1852, pour aider à l'érection de l'HOSPICE DE LA CHARITÉ.

Banque de Québec. A VIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX PAR CENT a été déclaré sur le fonds capital, pour le semestre courant, lequel dividende sera payable le ou après le TROIS décembre prochain.

Meubles de ménage, etc. Le soussigné informe le public qu'il est désireux de vendre son fonds de meublerie, consistant en lits, sofas, tables, bureaux, chaises en grande quantité, AU PRIX OUTRANT pour argent comptant ou à un crédit sûr.

A VENDRE OU A LOUER, EN TOUT OU EN PARTIE. CETTE superbe terre, située sur le fleuve St. Laurent, en la paroisse Saint-Grégoire, à environ 5 milles des Trois-Rivières, d'environ 15 arpents de front sur 30 de profondeur, avec trois maisons et leurs dépendances.

MAISON DE PENSION PRIVÉE. MADAME V. DEROME, rue St. Joseph, N° 29, Haute-Ville, recevra comme pensionnaires plusieurs personnes qui trouveront bon table, tranquillité, et tout le confort désirable.

POMPES A INCENDIE PORTATIVES. POMPES LÉGÈRES PORTATIVES ET EFFICACES, poussant l'eau à 50 pieds. Prix réduits à DIX piastres.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT. SE charge de réclamations auprès des bureaux du Gouvernement, d'achats et ventes de terres, de demandes de lettres-patentes, de réclamations pour indemnités, etc.

NOUVEAUX ARTICLES de PARIS. ETUIS à cigares galvanoplastiques. Porte-monnaies galvanoplastiques, Groupes Français et Américains.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL ET DE LONDRES CONTRE LE FEU ET DE LA VIE. Capital social: £2,000,000 sterling.

Nouvelle Tapisserie Française. Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il a reçu de Paris, 75 riches patrons de Tapisserie avec les bordures propres à chaque patron, étant ce qu'il y a de plus beau et en genre moderne à Paris.

Magasin de Chapeaux et de Pelleterie du Canada. 1, RUE BUADE. Le soussigné offre ses remerciements les plus sincères, en retour des marques flatteuses d'encouragement qu'il a reçu les années dernières, et il profite de l'occasion pour informer ses amis et le public généralement, qu'il vient de recevoir un choix précieux de chapeaux de satin et de soie, d'un goût nouveau et de la plus belle description, qu'il vendra, comme d'habitude, à une légère hausse de prix.

AYER'S CHERRY PECTORAL. For the Cure of COUGHS, COLDS, HOARSENESS, BRONCHITIS, WHOOPING-COUGH, CROUP, ASTHMA and CONSUMPTION. Cerisier Pectoral POUR LA TOUX, LE RHUME, ENROUEMENT, BRONCHES, TOUX-CRIARDE, LE GROUPE, L'ATHÈME ET LA CONSOMPTION.

DU PROFESSEUR HITCHCOCK. James C. Ayer.—Monsieur.—J'ai fait usage de votre Cerisier Pectoral, dans ma maladie sérieuse des bronches.

Le Dr. Brewster du comté de Windham, nous a envoyé le certificat suivant: Dr. J. C. Ayer.—Cher monsieur.—Je vous envoie sous enveloppe un certificat de madame Catherine B. Cady, dans d'une respectabilité de ce village, femme de Dr. Seth Cady, député Schériff, du comté de Windham, Connecticut.

TEMOIGNAGE DIRECT. Dr. J. C. Ayer, Lowell.—Monsieur.—Vous ayant des obligations pour le Cerisier Pectoral que vous m'avez envoyé dernièrement, je me permets de vous en adresser un rapport sur l'état de ma maladie, avec le droit de le rendre public pour l'avantage des autres.

DU BR. BRYANT, droguiste et maître de poste, chute de Chicopee, Mass. Dr. J. C. Ayer.—Cher monsieur.—Vous trouvez ci-jointe la remise pour tout le Cerisier Pectoral que vous m'avez envoyé dernièrement. Je suis très satisfait de ce médicament, et je suis en mesure de vous en recommander à tous ceux qui souffrent de toux, de rhume, de bronchite, et de toute autre affection des voies respiratoires.